RÈGLEMENT INTÉRIEUR

WOLF TAEKWONDO LA SOUT

1. Facebook : Wolf Taekwondo La Sout WTLS Site internet : wolf-taekwondo-la-sout.e-monsite.com

ENTRAÎNEUR(S) ET BUREAU DIRECTEUR

* Les entraîneurs sont subordonnés au bureau directeur.
* Le bureau directeur et l'entraîneur se réservent le choix des assistants, animateurs ou instructeurs.
* Le bureau directeur peut révoquer les uns ou les autres pour faute grave tout en laissant la possibilité aux intéressés de se justifier.
* L'entraîneur est le seul responsable du déroulement des cours et il est donc le seul juge de la présence d'un élève en cours, de sa participation aux compétitions et autres manifestations.
* Les parents doivent s'assurer de la présence d'un éducateur ou de ses assistants en cours avant de laisser les enfants au Dojang. Ils doivent également venir chercher les enfants impérativement dans la salle de cours.

1. DISCIPLINE

* Les élèves doivent respecter les consignes de l'entraîneur à l'intérieur du Dojang aussi bien pendant la pratique que pendant les phases d'intercours.Les règles élémentaires de politesse, de courtoisie et de respect des autres sont de rigueur.
* Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux élèves de respecter les horaires.
* Il est interdit de mettre en pratique à l'extérieur, l'enseignement dispensé en cours sous peine de sanctions (voir article fédéral) en dehors des situations de self défense correspondantes aux articles 122.5, 122.6, 122.7 du code Pénal.
* Selon la gravité du manquement à la discipline, peuvent être appliquées par le bureau directeur :

-la suspension de cours

-l'exclusion provisoire ou définitive des cours

1. HYGIÈNE ET TENUE

* La tenue sportive du Taekwondo est obligatoirement le Dobok. Les femmes portent un tee-shirt en dessous du Dobok. Il est toléré le port du jogging et tee-shirt pour les débutants dans l'attente d'un Dobok.
* Le port de bijoux (bagues, chaines, montres...) ainsi que le chewing-gum sont interdits lors de la pratique pour des raisons de sécurité.
* Une hygiène rigoureuse est demandée (pieds propres, ongles coupés...).
* Les représentants du club et les professeurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol dans les vestiaires.

1. ADMINISTRATIF ET COMPÉTITIONS

* Le club peut participer aux différentes manifestations organisées par la FFCO ( Fédérations Française des clubs omnisports) et à l’ISLO ("INTERNATIONAL SPORTS LOISIRS ORGANISATION.)
* Seul l'entraîneur décide si le licencié peut ou non participer aux compétitions, passage de grade, stages...
* Le passage de grade est la responsabilité de l'entraîneur (ainsi que de ses aides) qui procède à un barème afin de définir celui-ci. Pour toute explication s'adresser à l'entraîneur.
* Pour toutes compétitions sportives le passeport sportif doit être dûment signé et il est impératif de présenter une carte d'identité ou un passeport.

A L'INSCRIPTION SONT DEMANDÉES

* Le règlement de la licence (impératif en cas d'accident au Dojang)
* Le règlement des cours (possibilités de paiement échelonné)
* La fiche de renseignement dûment complétée (veuillez signaler d'éventuels problèmes médicaux, la fiche de renseignement est strictement confidentielle)
* 1 photo d'identité récentes (avec le nom au dos)
* la licence validés par le médecin ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs
* Un certificat médical (valable 3 ans sauf pour les combats) ou un questionnaire de santé
* L'autorisation de diffusion des photos
* Le protocole covid signé si besoin

COTISATION

Les cotisations annuelles pour la FFST Fédération Française du Sport Travailliste

sont les suivantes :

\*Enfants de -12 ans 15 € la licence

\*Jeunes de -18 ans et vétérans de + de 60 ans 20€ la licence

\*Adulte 30€ la licence

Accès aux compétitions avec plastrons mais non électroniques, compétition Han bon, Hoshinsoul, poomsés...

La licence et le passeport sont payables en une seule fois à l'inscription, en effet la licence vous permet d'être assuré pendant les cours.

Les Cours :

* 85€ de 6 ans à 14 ans
* 105€ à partir de 15 ans Tarif étudiant : 85€ fournir un justificatif
* Tarif dégressif dès la 2ème inscription dans la même famille
* -10€ 2ème licencié, -20€ 3ème licencié, -30€ 4ème licencié
* Les cours peuvent être réglés en plusieurs fois à condition de fournir tous les chèques (maximum 5) avec les dates d'encaissement au dos, libellés à l'ordre de Wolf Taekwondo La Sout.



Partie à découper et à redonner dûment signée lors de l'inscription



Je soussignée (e) .. reconnaît avoir pris connaissance du règlement

Intérieur et l'approuve dans sa totalité et

* 1. O autorise

O n'autorise pas

le WTLS à diffuser des photos ou vidéos des licenciés sur le site, ou autres supports du club, média et réseaux sociaux ( facebook )



Signature du licencié ou des parents pour les mineurs

La Présidente Alana DA-SILVA